

l'ouverture d'un dialogue de haut niveau avec l'Ukraine dans le cadre du G-7. [...] Sans changements politiques et économiques, les abondantes ressources naturelles et humaines de l'Ukraine risquent d'être gaspillées dans un effort futile pour préserver des entreprises et des institutions désuètes qui ne répondent plus aux besoins d'une société en pleine transformation. D'importantes réformes économiques doivent être mises en oeuvre pour que les institutions financières acceptent de débloquer les fonds destinés à l'Ukraine, et encouragent de ce fait les investisseurs étrangers à s'intéresser aux richesses et aux travailleurs hautement qualifiés de ce pays. [...] Je dois être très franc avec vous et vous dire clairement que le Canada est tout à fait en désaccord avec les parlementaires ukrainiens qui n'ont ratifié que conditionnellement le traité START 1. Il se réjouit que le président Kravtchouk ait donné l'assurance qu'il soumettra de nouveau le programme START 1/TNP en vue de sa ratification inconditionnelle tout de suite après les élections parlementaires ukrainiennes de mars. [...] La responsabilité ultime des réformes revient à l'Ukraine et aux Ukrainiens. Le Canada bénéficie cependant d'un avantage unique pour aider à leur réalisation -- votre énergie, votre expérience, votre détermination et vos idées.

Tiré d'une allocution de l'honorable André Ouellet, ministre des Affaires étrangères, devant le Comité Québec-Ukraine, à Montréal (Québec), le 17 décembre, 1993, 93/65

DU MINISTÈRE DES FINANCES DU CANADA :

Gordon Thiessen nommé gouverneur de la Banque du Canada

Le 22 décembre 1993, n° 93-074

Au nom du gouvernement du Canada, le ministre des Finances, M. Paul Martin, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement a approuvé la nomination, par le conseil d'administration de la Banque du Canada, de Gordon Thiessen au poste de gouverneur. M. Thiessen est présentement sous-gouverneur principal de la Banque. La nomination, pour un terme de sept ans, entre en vigueur au début de février 1994. «Le gouvernement demeure engagé à poursuivre une politique de faible inflation comme principal ingrédient du maintien de faibles taux d'intérêt et de croissance économique vigoureuse», a précisé M. Martin. Il a également souligné que le gouvernement et la Banque du Canada ont convenu d'objectifs appropriés d'orientation de la politique monétaire.

Le gouvernement redéposera des mesures législatives fiscales

Le 20 décembre 1993, n° 93-073

Le ministre des Finances, M. Paul Martin, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement a l'intention de présenter de nouveau des mesures législatives fiscales comprises dans le projet de loi C-136 déposé en juin dernier, ainsi que d'autres proposées en août 1993, à deux exceptions près. Premièrement, la modification visant à verser le crédit de TPS deux fois par an ne sera pas retenue. [...] Deuxièmement, une modification proposée dans l'avant-projet de loi d'août 1993 concernant l'utilisation des pertes après une fusion sera retirée. M. Martin a de plus annoncé que les règles fiscales transitoires relatives aux courtiers en valeurs mobilières agréés les autorisant à détruire les deux tiers des paiements d'indemnisation pour dividendes aux termes des mécanismes de prêts de valeurs mobilières seront prorogées au 30 juin 1994, de manière à conclure les discussions avec les représentants de ce secteur.

Le ministère des Finances publie une étude sur les coûts d'observation de la TPS

Le 17 décembre 1993, n° 93-072

Le ministère des Finances a publié aujourd'hui une étude intitulée Coûts d'observation de la TPS pour les petites entreprises au Canada dans le cadre de son programme permanent d'évaluation des mesures fiscales. L'étude a été commandée en janvier 1993 et préparée par la firme Plamondon & associés pour le compte du ministère des Finances et elle a fait l'objet d'un examen de la part d'experts. L'étude avait pour but d'assurer une meilleure compréhension des coûts d'observation pour la petite entreprise et, en particulier, d'identifier des problèmes précis que pose la TPS aux petites entreprises.

Annnonce des dates et lieux des Conférences pré-budgetaires

Le 17 décembre 1993, n° 93-071

Le ministre des Finances, M. Paul Martin, a annoncé aujourd'hui les dates et lieux des quatre conférences pré-budgetaires que convoqueront en janvier des organismes indépendants de renom. La liste ci-après indique les dates, les lieux et les organismes parrains de ces rencontres : le samedi 15 janvier, Halifax, Conseil économique des provinces de l'Atlantique; le samedi 22 janvier, Montréal, Institut de recherches en politiques publiques; le mardi 25 janvier, Toronto, Forum des politiques publiques; le samedi 29 janvier, Calgary, Canada West Foundation. «Je désire solliciter, en particulier, l'opinion des Canadiens sur les mesures que nous devons prendre pour accélérer la croissance économique, relancer l'emploi et réduire le déficit», a déclaré M. Martin.

A VENIR :

- 21 septembre-
décembre 1993 : 48^e Assemblée générale des Nations Unies (New York)
- 10 janvier 1994 : Sommet de l'OTAN (Bruxelles)
- mars 1994 : Assemblée annuelle de la Banque interaméricaine de développement (Guadalajara)
- 5-11 juin 1994 : Assemblée annuelle de l'Organisation des États américains (Belém, Brésil)

Si vous voulez des copies supplémentaires, veuillez communiquer avec Affaires étrangères et Commerce extérieur 944-4000 ou sans frais au 1-800-267-8376. «Le commerce et la politique étrangère cette semaine/This Week in Trade Policy» est préparé chaque semaine à la Direction générale des communications.

